



Communiqué de presse, 3 Novembre 2021
(Venue du Ministre de l'agriculture en Haute-Loire)



'Retenue collinaire' en construction, 24 000 m³ pour la culture de céréales, légumineuses et de graines oléagineuses à Loudes (43) CR 2021 SOS Loire Vivante

**Monsieur le Ministre Denormandie, c'est ça une retenue collinaire
construite sur une simple déclaration ! ?**

**Il ne faut pas imaginer un joli petit plan d'eau qui s'intègre dans le paysage et accueille la biodiversité tout au long de l'année.
Empêchez la signature du protocole départemental sur les retenues collinaires
et ouvrez un débat public avec les associations et les citoyens altiligériens !**

Nous aurions voulu vous souhaiter la bienvenue dans notre beau département dans des circonstances plus conviviales, et non pas dans une situation de conflit ouvert avec les promoteurs de la fausse bonne idée de parsemer la Haute Loire avec des retenues dites collinaires pour stocker artificiellement de l'eau pour une agriculture intensive le plus souvent dédiée à l'élevage et aux cultures associées.

Celles-ci, dont le maïs, sont reconnues comme très demandeuses et consommatrices d'eau surtout en période estivale et au printemps. En construisant des retenues qui favorisent l'irrigation, on cherche à développer ces cultures mal adaptées aux conditions locales. Nous souhaitons vous alerter sur ce non-sens !

Dans le cadre de votre visite, Monsieur le sénateur Duplomp prévoit de valoriser les soi-disant vertus de l'actuelle politique agricole, pourtant souvent en voie d'échec en Haute-Loire. Le stockage de l'eau à destination de l'irrigation est à l'ordre du jour : les "retenues collinaires" et autres infrastructures artificielles de stockage sont présentées comme une adaptation au changement climatique ou une réponse "de bon sens" à la raréfaction de l'eau. Certaines études démontrent pourtant que la création de retenues induit une plus grande dépendance à l'eau, ce qui renforce encore la vulnérabilité des agriculteurs en cas de pénurie.

Les associations SOS Loire Vivante, FNE Haute Loire et Haute Loire Bio, représentant de nombreux citoyens et exploitants agricoles altiligériens concernés par la préservation de l'environnement, de la santé et par un développement vraiment durable, tiennent à exprimer leur désaccord avec cette vision promue par le sénateur et une partie des syndicats agricoles.

Les impacts de la rétention artificielle (et démesurée) de l'eau sont nombreux et touchent toutes les fonctions des cours d'eau : stress hydrique, qualité de l'eau, obstacle à la biodiversité, frein à la recharge des nappes, etc... Ces impacts sont connus, documentés et prouvés par des travaux scientifiques.

**Il ne faut pas imaginer un joli petit plan d'eau qui s'intègre dans le paysage et accueille la biodiversité tout au long de l'année. Non, il s'agit d'une exploitation démesurée de la ressource Eau.
De plus, le stockage de l'eau en région montagneuse affecte les usages à l'aval du bassin.**

L'eau est avant tout un bien commun et on ne peut pas uniquement la considérer comme un outil de sécurisation de la production agricole.

Face au développement des retenues destinées à l'irrigation, les associations SOS Loire Vivante, FNE Haute Loire et Haute Loire Bio défendent les positions suivantes :

- elles peuvent comprendre, dans certains cas, la création de petites retenues collinaires pour des usages peu gourmands en eau et à destination directe de l'alimentation humaine, s'accompagnant en parallèle de stratégies pour diminuer les consommations au niveau des exploitations concernées.
- elles condamnent le pompage pratiqué pour remplir certaines retenues collinaires,
- elles sont contre le développement des retenues collinaires voir des bassines comme solution généralisée,
- elles soutiennent que les acteurs locaux de la gestion de l'eau (SAGE / Commissions Locales de l'eau) doivent être associés aux décisions de construction de retenues de toutes tailles
- elles réclament la transparence sur le nombre et la localisation de l'ensemble des retenues existantes et en projet, insiste sur la nécessité de prendre en compte leur effet cumulé
- elles demandent d'agir en priorité sur la demande et non pas toujours et uniquement sur l'offre. La meilleure solution restant le stockage naturel : rétention d'eau dans les sols et les nappes, restauration et préservation des zones humides... Des solutions agroécologiques existent et les agriculteurs peuvent être accompagnés dans ces démarches.
- enfin elles souhaitent une concertation large autour d'un futur protocole incluant notamment les parlements de l'eau locaux (CLE) des SAGE's, instances qui doivent avoir un rôle déterminant dans l'organisation et la gestion du partage de l'eau entre les usages.

Alors que l'élaboration du protocole sur les retenues collinaires s'est faite sans aucun débat public, nous vous demandons de faire en sorte que ce protocole ne soit pas signé en l'état et d'instaurer un vrai processus démocratique dans lequel notamment les associations (de préservation de l'environnement et de consommateurs) n'aient pas qu'un rôle consultatif.

Afin de donner un écho plus large à ce dossier et de lancer un débat public absolument nécessaire, nous vous invitons à titre Ministre à participer au webinaire initié par SOS Loire vivante sur le sujet le 23 Novembre prochain à 16h pour apporter des informations aux citoyens pour mieux connaître la position de l'état sur le développement du stockage de l'eau, ses enjeux, ses impacts.

Photos dispo en Haute Résolution (SOS LV)

Contactes :

SOS Loire Vivante -ERN	Roberto Epple, Président, 06 08 62 12 67, Colette Chambonnet, Vice Présidente, 06 32 58 00 37
FNE Haute Loire	Marc Farigoule : administrateur, membre du groupe de travail sur l'élaboration du protocole, marc.farigoule@orange.fr Renaud Dumas, Vice Président, 07 77 07 20 93 Jean-Jacques Orfeuvre, Vice Président FNE Haute Loire et AURA, 06 74 46 17 60
Haute Loire Bio	Hervé Fayet, Président, volailles.silvertbio@orange.fr , 07 70 70 66 75